COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
du 15 au 21 Juillet 2017

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

Conférence ministérielle à Tana sur la pêche illégale.....3

- **Pêche illégale – Manque à gagner d'un milliard de dollars**
- **Lutte contre la pêche illégale, le PRSP en pleine vitesse de croisière**
- **Sunil Sweenarain : « La pêche illicite coûte 1 milliard de dollars aux économies du Sud-Ouest de l'océan Indien »**
- **Pêche illicite dans l'Océan Indien : un milliard de dollars de pertes annuellement**

Connectivité numérique.....15

- **Cable Compendium: a guide to the week's submarine and terrestrial developments**
- **Airtel Madagascar et Belgacom International Carrier Services rejoignent le consortium du câble METISS**
- **Deux investisseurs rejoignent le projet METISS**

Biodiversité.....23

- **Les acteurs de la biodiversité régionale dans nos murs**
- **Atelier sur la biodiversité et la gestion des zones côtières**

Economie océanique.....26

- **Economie bleue : l'heure pour Maurice de se jeter à l'eau**
- **Economie océanique : attention danger**

Conférence ministérielle à Tana sur la pêche illégale

Pêche illicite : Madagascar hébergera à partir de ce jour une conférence ministérielle sur la pêche illégale.

Par Flash - Live sur 18/07/2017

Pêche illicite : Madagascar hébergera à partir de ce jour une conférence ministérielle sur la pêche illégale. Huit ministres de pays étrangers sont attendus.



http://www.newsmada.com/2017/07/18/peche-illicite-madagascar-hebergera-a-partir-de-ce-jour-une-conference-ministerielle-sur-la-peche-illegale/

Pêche illégale : huit ministres étrangers attendus au pays

Par Les Nouvelles sur 17/07/2017

Madagascar accueillera du 18 au 21 juillet prochain la deuxième conférence des ministres des Pêches des Etats du Sud-Ouest de l'océan Indien. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du Plan régional de surveillance des pêches (PRSP). Ce plan est mis en œuvre par la Commission de l'océan Indien grâce à l'implication des huit Etats participants et à la contribution de l'Union européenne. Cette conférence sera l'occasion de présenter les réussites de ce mécanisme régional de coopération contre la pêche illégale et de réitérer l'engagement des Etats à poursuivre leurs efforts collectifs.

« *Nous sommes ravis d'accueillir cette seconde conférence des ministres des Pêche, dix ans après la première qui s'est tenue aux Seychelles pour la création du PRSP* »,

a déclaré le ministre de la Pêche et des ressources halieutiques malgache, Gilbert François. « *Le pays a joué un rôle prépondérant dans la surveillance des pêches et a acquis une réputation d'efficacité en la matière* », a-t-il souligné.

Madagascar a participé au PRSP par l'intermédiaire du Centre de surveillance des pêches (CSP). Le CSP a mis à la disposition du PRSP les moyens physiques et humains comme les navires Atsantsa, Tendromaso et Telonify.

Au total, Madagascar a directement contribué, par la mise à disposition de ses navires de surveillance et la mobilisation de ses inspecteurs, à plus de la moitié du nombre total de jours de patrouille en mer du PRSP.

Recueillis par Nadia

http://www.newsmada.com/2017/07/17/peche-illegale-huit-ministres-etrangers-attendus-au-pays/

L'Express DE MADAGASCAR

Pêche illégale – Manque à gagner d'un milliard de dollars

19.07.2017



Les chiffres font peur. Les pêches illégales dans le bassin Sud-Ouest de l'océan Indien entrainent un manque à gagner considérable pour l'économie de la région. Ce qui amène la Commission de l'océan Indien à mettre en place, il y a dix ans, un plan régional de surveillance des pêches (PRSP) pour mener de front la lutte à travers une multitude d'activités – dont notamment, les patrouilles en mer.

« Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 20% des captures totales de thonidés dans notre région finissent dans les filets des pêcheurs illégaux. En termes économiques, ce pillage de nos eaux représente 400 millions de dollars à la première vente et au moins 1 milliard de dollars en produits transformés annuellement. C'est une perte sèche pour les économies de nos pays qui entendent tirer durablement profit du potentiel de leurs zones économiques exclusives », a déclaré Hamada Madi, secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, lors de la cérémonie d'ouverture de la deuxième conférence des ministres des pêches des États du Sud-Ouest de l'océan Indien.

Cette conférence regroupe des experts régionaux et internationaux en la matière pour mesurer le bilan du succès et des problématiques du PRSP, un plan financé par l'Union européenne. Depuis 2016, la Banque mondiale, à travers la composante régionale du SwioFISH1, donne également son appui pour la réalisation des activités régionales. C'est un véritable mécanisme de coopération régionale.

« Le PRSP est le seul outil efficace que nous avons aujourd'hui pour combatt

re contre la pêche illicite, non reportée et non règlementée (INN) sur le terr ain et à travers l'échange des données
», explique Sunil Sweenarain, économiste de pêche et coordinateur du prog ramme SmartFish.
« Nous nous devons de le renforcer en lui offrant une structure pérenne et u n mandat renouvelé », conclue-t-il.
Selon les informations recueillies sur place, la zone de surveillance du PRSP s'est progressivement élargie, passant de 5,5 à 6,4 mil-
lions de km2. Les pays impliqués sont les Comores, la France/La Réunion, le Kenya, Madagascar, Maurice, le Mozam-
bique, les Seychelles et la Tanzanie. « Quarante neuf patrouilles conjointes embarquant les inspecteurs de ces huit Etats participants ont été menées, c ent vingt infractions ont été enregistrées, douze déroutements de navires o nt été réalisés et six cent soixante dix navires ont été suivis sur Vessel Monit oring System (VMS) régional, depuis mars 2014 », explique-t-on.

Lova Rafidiarisoa
http://www.lexpressmada.com/blog/actualites/peche-illegale-manque-a-gagner-dun-milliard-de-dollars/

INFO maurice

Sunil Sweenarain : « La pêche illicite coûte 1 milliard de dollars aux économies du Sud-Ouest de l'océan Indien »



20 juillet 2017

Dans le cadre de la conférence des ministres des pêches qui se tient actuellement à Antananarivo, Madagascar jusqu'au vendredi 21

juillet, Sunil Sweenarain, coordonnateur du programme SmartFish, revient sur le problème de la pêche illégale.

La pêche illicite menace-t-elle l'industrie de la pêche, plus particulièrement la filière thonière ?

La pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) représente un manque à gagner estimé à presque 1 milliard de dollars aux économies du Sud-Ouest de l'océan Indien. Il faut rappeler que la pêche illégale est véritablement reconnue depuis le début des années 1980 lorsque la Convention de Montego Bay pose le principe des zones économiques exclusives (ZEE). Elle s'est depuis étendue de manière inquiétante à mesure aussi que des filières nationales, avec des intérêts extérieurs aussi, se sont développées dans la région. Donc oui, il y a des revenus qui échappent aux pays de la région comme aux pays qui y ont des intérêts. Cela est d'autant plus grave dans le Sud- Ouest de l'océan Indien que la pêche est en mesure de contribuer à la croissance économique et à la sécurité alimentaire.

Pourquoi opposer les eaux territoriales et les eaux internationales ?

Parler de la pêche illégale oblige à parler de la gestion des pêches. C'est essentiel. Le thon est une espèce migratrice que l'on pêche moins dans nos eaux territoriales que dans les eaux internationales. La gestion des pêches doit donc intégrer les intérêts et les coûts partagés avec les pays qui pêchent dans nos eaux et hors de nos eaux. C'est là toute la plus-value du P lan régional de surveillance des pêches (*PRSP*) qui, d'une part, tient compte des intérêts communs des États pour une gestion durable des stocks de thons migrateurs et, d'autre part, des intérêts partagés avec l'Union européenne qui soutient avec raison ce mécanisme.

En quoi le PRSP constitue-t-il une réponse adaptée, efficace et économiquement rentable face au défi de la pêche illégale ?

Cette initiative est politiquement gagnante et économiquement rentable parce qu'elle s'inscrit dans une dynamique de coopération régionale. Les coûts comme les bénéfices sont partagés. Si un pays tente de le faire seul, l'externalité sera si importante que son investissement sera balayé. Le PRSP, et plus globalement le programme SmartFish, participe à l'émergence d'une intelligence économique régionale qui laisse aussi entrevoir l'opportunité pour les États de développer une filière locale.

https://www.infomaurice.net/sunil-sweenarain-la-peche-illicite-coute-1-milliard-de-dollars-aux-economies-du-sud-ouest-de-locean-indien/

Lutte contre la pêche illégale Le PRSP en pleine vitesse de croisière

Par Les Nouvelles sur 19/07/2017



Depuis hier et durant quatre jours, les pays membres au sein de la conférence ministérielle «*Sud-Ouest de l'Océan Indien*» sont en concertation au CCI Ivato sur le thème «*S'unir pour une croissance durable à travers l'économie bleue*». La lutte contre la pêche illicite est au centre de la réunion.

Le Plan régional de surveillance des pêches (PRSP) mené par une Unité de coordination régionale (UCR) composée de huit Etats dont Madagascar, met actuellement toutes voiles dehors. Après dix années d'application, le PRSP devient incontournable dans la lutte contre la pêche illégale. D'ailleurs, le bilan est positif

En 10 ans, 120 infractions ont été enregistrées, 49 missions conjointes ont été menées, 1006 heures de survol ont été réalisées, 670 bateaux ont été suivis sur le VMS régional dont 12 déroutements de navire. 25479 jours d'observations en mer ont été effectués depuis 2014. Et 410 images satellites ont été partagées. Autant de résultats qui méritent d'être poursuivis, ont convenu les pays membres.

«Si le monde arrivait à mettre ensemble des PRSP contre tous les problèmes de la mondialisation, notamment contre le terrorisme, cela aurait été mieux. Dans cette réunion, les participants seront un exemple car ils vont devoir accepter les résultats probants. A l'issue de cette réunion, les ministres vont réengager leurs Etats respectifs pour un engagement beaucoup plus fort, et nous espérons que la Communauté internationale, la Banque mondiale et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fao) vont continuer de nous apporter leur soutien», a souhaité le secrétaire général de la Commission de l'Océan indien (COI), Hamada Madi lors de la cérémonie d'ouverture.

Il faut savoir que plus de deux millions d'euros sont inscrits au budget de l'accord tripartite avec 40% de participation de sept Etats. La contribution de Madagascar est louable en mettant trois navires (Atsantsa, Tendromaso et Telonify) à la disposition des pays membres.

Nadia

http://www.newsmada.com/2017/07/19/lutte-contre-la-peche-illegale-le-prsp-en-pleine-vitesse-de-croisiere/

Pêche illicite dans l'Ocean Indien : un milliard de dollars de pertes annuellement

19/07/17)



La surveillance de nos frontières et de notre espace maritime devrait être une affaire de tous, dans la mesure où c'est de ces endroits que proviennent les actes illicites et autres trafics.

Les pertes engendrées par la pêche illicite non déclarée et non réglementée (INN) sont considérables dans la Région du Sud-ouest de l'Océan Indien. Elles représentent 400 millions de dollars à la première vente et au moins un milliard de dollars en produits transformés annuellement. Environ 20% des captures totales des thonidés proviennent de la pêche INN.
En vue de tirer durablement profit du potentiel de ses 6,4 millions de zones économiques exclusives, les Etats du sud-ouest de l'Océan Indien ont mis en œuvre depuis 10 ans le Plan Régional de Surveillance des Pêches (PRSP).
Huit états dont les cinq états membres de la COI et trois Etats côtiers du continent, à savoir le Kenya, le Mozambique et la Tanzanie s'impliquent dans la mise en œuvre de ce plan.

Une centaine d'experts régionaux et internationaux sur le suivi, contrôle et surveillance des pêches de la Région de l'Afrique, l'Europe et Pacifique participent à la deuxième Conférence des ministres des pêches des Etats du sud-ouest de l'Océan Indien. Cette réunion, placée sous le thème de «s'unir pour une croissance durable à travers

l'économie bleue», permet de présenter le bilan des activités et les progès réalisés par le PRSP depuis la première Conférence aux Seychelles en 2007. Il s'agit également d'une occasion pour les Etats participants au PRSP de réaffirmer leur engagement politique conformément aux règles des ressources thonières par l'ensemble des navires travaillant dans la zone de coopération.

Le Secrétaire Général de la COI dresse un bilan positif de ce mécanisme régional de coopération contre la pêche illégale. «Les quelque 49 patrouilles conjointes conduites sous la responsabilité d'inspecteurs des huits Etats participants ont permis d'enregistrer 120 infractions, de dérouter une douzaine de navires de pêche ou encore de suivre 670 bateaux grâce au système satellitaire installé à la COI», a fait savoir le SG de la COI, Hamada Madi lors de la cérémonie d'ouverture officielle de la Conférence ministérielle du Sud-ouest de l'Océan Indien.

« Madagascar a joué un rôle prépondérant dans la surveillance des pêches et a acquis une réputation d'efficacité en la matière », note Tilahy Andrianaranintsoa Désiré Gabriel, Secrétaire Général du ministère des Ressources halieutiques et de la Pêche. Le PRSP, avec le concours financier de l'UE, a pour objectif de réunir les moyens humains, maritimes et aériens des huit Etats participants pour planifier, coordonner et conduire des missions de patrouille conjointes en mer. Il vise également à fluidifier l'échange d'informations concernant les activités de pêche dans la Région et à renforcer la capacité des pays à répondre aux mesures internationales de lutte contre la pêche illégale. Les participants à cette réunion internationale travailleront également à l'élaboration d'un système de financement durable.

La deuxième Conférence des ministres des Pêches des Etats du sud-ouest de l'Océan Indien ne prendra fin que ce vendredi 21 juillet 2017.

Vola R

http://fr.africatime.com/madagascar/articles/peche-illicite-dans-locean-indien-un-milliard-de-dollars-de-pertes-annuellement

Midi Madagascar du 19/07/2017

Pêche illégale en Indianocéanie.

400 millions USD de perte annuelle au débarquement

Près de 49 patrouilles conjointes ont permis d'enregistrer 120 infractions maritimes et suivre 670 bateaux grâce au système satellitaire installé à la COI.



Cette conférence ministérielle des Pêches réunit plus de 150 participants.

« Dans la région de l'Océan Indien occidental, 20% des captures de thonidés finissent dans les filets des pêcheurs illégaux. En termes économiques, ce pillage de nos eaux représente 400 millions USD de perte annuelle au débarquement, soit près d'un milliard USD par an en produits transformés ». Le Secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien (COI), Hamada Madi, l'a évoqué lors de l'ouverture de la conférence des ministres des Pêches des pays membres de l'Indianocéanie sur le Plan Régional de Surveillance des Pêches (PRSP) hier au CCI Ivato.

Mutualiser les moyens. « Sud-Ouest de l'océan Indien : s'unir pour une croissance durable à travers l'économie bleue » étant le thème à discuter dans le cadre de cette conférence ministérielle qui a débuté hier et durera trois jours. Cette pêche illégale, non-déclarée et non-réglementée (INN) appauvrit également les stocks de poissons, détruit les habitats marins et entraîne une distorsion de la concurrence pour les pêcheurs honnêtes tout en affaiblissant les communautés côtières. *« Face à cette situation, les huit Etats membres de la COI ont signé, il y a dix ans, un accord portant notamment sur la nécessité de coopérer concrètement dans la lutte contre cette pêche INN. D'où, la mise en œuvre du PRSP grâce au partenariat avec l'Union européenne. Ce qui permet de mutualiser les moyens techniques, opérationnels et humains des huit pays participants pour conduire des patrouilles régionales de surveillance maritime »*, a-t-il poursuivi.

120 infractions. Notons qu'un bilan de ce PRSP a été entre-temps dressé lors de cette conférence ministérielle. A titre d'illustration, *« près de 49 patrouilles conjointes au niveau de l'Indianocéanie ont permis d'enregistrer 120 infractions maritimes, de dérouter une douzaine de navires de pêche et de suivre 670 bateaux grâce au système satellitaire installé à la COI. Le PRSP constitue un outil efficace et utile à l'émergence de l'économie bleue génératrice de croissance pour tous nos pays »*, a enchaîné Hamada Madi. Pour le cas de Madagascar, le pays a contribué activement à la mise en œuvre du PRSP. Près de 241 contrôles de navires ont été menées par les patrouilleurs de la Grande île, sans compter la surveillance aérienne. *« Nous avons encore enregistré des pertes non négligeables en raison de la pêche INN dans nos eaux maritimes. Cette coopération régionale s'avère plus efficace pour mener à bien cette lutte que d'opérer isolément. L'objectif de cette conférence ministérielle consiste ainsi à renforcer les engagements des pays membres de la COI dans les dix ans à venir. D'autant plus, de nouveaux financements seront attendus prochainement »*, a conclu Tilahy Andrianaranintsoa Désiré, le Secrétaire général du ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche, lors de l'ouverture de cette cérémonie.

Navalona R.

LUTTE CONTRE LA PECHE ILLEGALE Le PRSP en pleine vitesse de croisière

Depuis hier et durant quatre jours, les pays membres au sein de la conférence ministérielle *«Sud-Ouest de l'Océan Indien»* sont en concertation au CCI Ivato sur le thème *«S'unir pour une croissance durable à travers l'économie bleue»*. La lutte contre la pêche illicite est au centre de la réunion.

Le Plan régional de surveillance des pêches (PRSP) mené par une Unité de coordination régionale (UCR) composée de huit Etats dont Madagascar, met actuellement toutes voiles dehors. Après dix années d'application, le PRSP devient incontournable dans la lutte contre la pêche illégale. D'ailleurs, le bilan est positif

En 10 ans, 120 infractions ont été enregistrées, 49 missions conjointes ont été menées, 1006 heures de survol ont été réalisées, 670 bateaux ont été suivis sur le VMS régional dont 12 déroutements de navire. 25479 jours d'observations en mer ont été effectués depuis 2014. Et 410 images satellites ont été partagées. Autant de résultats qui méritent d'être poursuivis, ont convenu les pays membres.

«Si le monde arrivait à mettre ensemble des PRSP contre tous les problèmes de la mondialisation, notamment contre le terrorisme, cela aurait été mieux. Dans cette réunion, les participants seront un exemple car ils vont devoir accepter les résultats probants. A l'issue de cette réunion, les ministres vont réengager leurs Etats respectifs pour un engagement beaucoup plus fort, et nous espérons que la Communauté internationale, la Banque mondiale et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fao) vont continuer de nous apporter leur soutien», a souhaité le secrétaire général de la Commission de l'Océan indien (COI), Hamada Madi lors de la cérémonie d'ouverture.

Il faut savoir que plus de deux millions d'euros sont inscrits au budget de l'accord tripartite avec 40% de participation de sept Etats. La contribution de Madagascar est louable en mettant trois navires (Atsantsa, Tendromaso et Telonify) à la disposition des pays membres.

Nadia



La pêche illégale, non réglementée et illicite doit être éradiquée.

Commission de l'Océan Indien

10 ans de lutte réussie contre la pêche illégale

Les eaux territoriales de l'Océan Indien ont été victimes, depuis longtemps, des pêches illégales non-déclarées, ce qui a emmené la Commission de l'Océan Indien à procéder à la mise en œuvre du Plan régional de surveillance des pêches, il y a dix ans de cela. Les ministres des Pêches de 10 pays sont réunis à Madagascar pour discuter de ces acquis et de penser à de nouvelles orientations.



Une grande conférence des ministres des Pêches des Etats membres de la COI a débuté depuis hier au Centre de conférence internationale d'Ivato afin d'examiner les tenants et aboutissants des 10 années de lutte contre la pêche illégale non déclarée (INN). Le Plan Régional de Surveillance des Pêches (PRSP) a été mis en œuvre dans l'Océan Indien afin de traquer, surveiller et saisir les pirates qui ne font que piller les ressources du pays et celles de nos îles voisines. La particularité de ce PRSP, surtout dans sa mise en œuvre, c'est le fait que les Etats membres de la COI, à savoir Madagascar, les Seychelles, les Comores, l'île Maurice et la Réunion, ont accepté de travailler ensemble pour mutualiser les moyens techniques, opérationnels et humains pour conduire des patrouilles régionales de surveillance maritime, comme l'a souligné Madi Hamada, secrétaire général de la COI. La réussite de ce programme repose aussi sur le partage d'information et grâce à ce succès, la COI est prête à franchir une nouvelle étape cruciale pour l'avenir de la pêche dans le Sud-ouest de l'Océan Indien. Il y a dix ans, les ministres des Pêches des Etats membres de la COI ont signé un accord portant notamment sur la nécessité de coopérer concrètement dans la lutte contre la pêche illégale, non-déclarée, non-réglementée (INN). Depuis, d'autres pays ont rejoint les rangs des 8 pays de l'Océan Indien, à savoir le Kenya, la Tanzanie, le Mozambique qui sont venus à Madagascar pour cette conférence. Toutefois d'autres pays, comme l'Afrique du Sud et la Somalie, ont aussi demandé à rejoindre le programme et ont répondu présents à cette conférence qui va durer jusqu'au vendredi 21 juillet 2017. L'objectif de ces trois prochains jours sera l'évaluation des acquis du PRSP et l'identification des moyens de renforcer davantage encore ce mécanisme de coopération qui a fait ses preuves.

Entre réussite et manque à gagner

En termes de résultats, quelques 49 patrouilles conjointes, conduites sous la responsabilité d'inspecteurs des huit Etats participants, ont permis d'enregistrer 120 infractions, de dérouter une douzaine de navires de pêches ou encore de suivre 670 bateaux, grâce au système satellitaire installé à la COI, a expliqué le secrétaire général de la COI. « *Le PRSP constitue un outil efficace et utile à l'émergence d'une économie bleue génératrice de croissance pour tous nos pays. Mais il doit être pérennisé, renforcé et amplifié pour faire face au défi pesant de la pêche illégale* », explique Madi Hamada. 20% des captures totales de thonidés dans notre région, finissent dans les filets des pêcheurs illégaux, ce qui équivaut à environ, 400 millions de dollars à la première vente et au moins 1 milliard de dollars en produits transformés annuellement. Comparativement à cela, la valeur d'exportation du thon est de 5 milliards en produits transformés, ce qui place l'Océan Indien, second producteur de thon au niveau mondial. Pour les Etats membres de la COI, ce sont les manques à gagner. Le PRSP couvrent une zone maritime de 6,4 millions km² suite à l'adhésion du Kenya, de la Tanzanie et du Mozambique à ce mécanisme. A la fin de cette conférence, les ministères des Pêches des Etats membres dans ce mouvement, vont faire une déclaration commune concernant les nouvelles orientations du PRSP. Rappelons que ce mécanisme régional de surveillance des pêches est piloté par le programme SmartFish de la COI, financé par le Fonds européen de développement.

Racl.R

[Interview télévisé du responsable du projet Smartfish]



Irresponsible fishing practices discussed at the Fishing conference in Madagascar

Worldview | Wednesday 19 Jul 2017 3:34 pm



Irresponsible fishing practices discussed at the Fishing conference in Madagascar

Worldview | Wednesday 19 Jul 2017 3:34 pm

La ligne de mire du 20/07/2017



Sunil Sweenarain

La pêche illégale menace l'économie bleue

Sunil Sweenarian, économiste de pêche et coordonnateur du programme SmarFish est à Madagascar dans le cadre de la conférence des ministres des Pêches de l'Océan Indien. Dans cette interview, il a précisé que le Plan régional de surveillance des pêches (PRSP) défend l'intérêt économique des Etats membres dont Madagascar ainsi que l'importance de cette lutte contre la pêche illégale non déclarée.

La pêche illégale représente un manque à gagner estimé à presque 1 milliard de dollars par les économies du Sud-ouest de l'Océan Indien. Est-ce à dire que l'industrie de la pêche, particulièrement la filière thonière, est menacée ?

Tout d'abord, il faut rappeler que la pêche INN (*pêche* illicite, non déclarée et non réglementée) est véritablement reconnue depuis le début des années 1980 lorsque la Convention de Montego Bay pose le principe des zones économiques exclusives (ZEE). La pêche INN s'est depuis étendue de manière inquiétante à mesure que des filières nationales, avec des intérêts extérieurs aussi, se sont également développées dans la région. Donc oui, il y a des revenus qui échappent aux pays de la région comme aux pays qui y ont des intérêts. Cela est d'autant plus grave dans le Sud-ouest de l'Océan Indien que la pêche est en mesure de contribuer à la croissance économique et à la sécurité alimentaire.

Vous opposez, dans votre présentation, les eaux territoriales et les eaux internationales. Pourquoi ?

Parler de la pêche INN oblige à parler de la gestion des pêches. C'est essentiel. Le thon est une espèce migratrice que l'on pêche moins dans nos eaux territoriales que dans les eaux internationales. La gestion des pêches doit donc intégrer les intérêts et les coûts partagés avec les pays qui pêchent dans nos eaux et hors de nos eaux. C'est là toute la plus-value du PRSP qui, d'une part, tient compte des intérêts communs des Etats pour une gestion durable des stocks de thons migrateurs et, d'autre part, des intérêts partagés avec l'Union européenne qui soutient avec raison ce mécanisme.

En quoi le PRSP constitue-t-il une réponse adaptée, efficace et économiquement rentable face au défi de la pêche illégale ?

Cette initiative est politiquement gagnante et économiquement rentable parce qu'elle s'inscrit dans une dynamique de coopération régionale. Les coûts comme les bénéfices sont partagés. Si un pays tente de le faire seul, l'externalité sera si importante que son investissement sera balayé.

Racl.R

Connectivité numérique

Cable Compendium: a guide to the week's submarine and terrestrial developments

14 Jul 2017

Comoros Mayotte Somalia International

Saint Lucia-based **Deep Blue Cable** has selected **TE SubCom** to construct its planned submarine cable system aiming to link a number of Caribbean islands to the Americas. The Pan-Caribbean system will span 12,000km with initial landing points in the Cayman Islands, Curacao, Dominican Republic, Haiti, Jamaica, Puerto Rico, Trinidad & Tobago, Turks & Caicos Islands and the US, in addition to three other markets. The submarine cable network will have an initial capacity of 6Tbps per fibre pair. The new system will utilise TE SubCom's optical add/drop multiplexer (OADM) branching unit technology.

PCCW Global, the international operating division of **HKT**, has revealed that the **Asia Africa Europe-1 (AAE-1)**cable has landed at the Cape D'Aguilar Cable Station (Hong Kong). The 25,000km network – owned by a consortium of 19 global service providers – connects Asia, the Middle East, East Africa and Europe. AAE-1 is described as 'the longest 100Gbps technology-based submarine system' and offers design capacity of over 40Tbps. The fibre-optic system landed in Pakistan last week, with 19 international terminal stations – out of a total of 21 (20 landing points and a land extension in Singapore) – now live.

Orange Group has signed a construction and maintenance agreement for a new 400km submarine cable in the Indian Ocean, dubbed **FLY-LION3**, connecting the French overseas territory of Mayotte to Grande Comore, one of the main islands of the Comoros archipelago. The new system – to be deployed by a consortium comprising **Societe Reunionnaise du Radiotelephone (SRR)** and **Comoros Cables** – will provide an extension to the existing **Lower Indian Ocean Network (LION)** and **Lower Indian Ocean Network-2 (LION2)** systems; the 1,060km LION cable (commissioned in November 2009) connects Reunion with Mauritius and Madagascar, while the 2,700km LION2 (April 2012) extends the connection to Mayotte and Kenya. The FLY-LION3 cable will boast two fibre pairs with a capacity of 20×100Gbps each, for a total capacity of 4Tbps. FLY-LION3 will also be interconnected to the **Eastern Africa Submarine System**

(EASSy) cable, which runs along the East African coast. The cable consortium is planning to commission the new system in 2018.

Elsewhere in the region, two operators – **Airtel Madagascar** and **Belgacom** – have reportedly joined the consortium aiming to deploy a new submarine cable link between the three island nations of Madagascar, Mauritius and Reunion. According to Agence Ecofin, the EUR75 million (USD83 million) cable will be called **Meltingpot Indianoceanic Submarine System (METISS)**, and is expected to be ready for service (RFS) in 2018. Participants in the project have been named as **Telma** and **Blueline** of Madagascar; **Emtel** and **CEB FiberNET** of Mauritius, **Zeop** and **SFR** of Reunion, **Telco OI** (Reunion/Mayotte) and **Canal+** of France. The project, which was initiated by the Indian Ocean Commission (IOC), will benefit from the financial backing of the EU and the French Development Agency (Afd).

Abdi Anshur Hassan, Somalia's Minister of Post and Telecommunications, has revealed that internet services in the southern part of Somalia will resume this week, following the successful repair of the **EASSy** submarine cable. The fault – which occurred off the coast of Somalia in late June 2017 – was reportedly caused by an unidentified commercial vessel. According to the official, the country has incurred losses of USD10 million per day due to the outage.

The **Sub-Secretariat of Telecommunications (Subtel)** has decided to extend the deadline for submitting applications for participation in the **Fibra Optica Austral** project, under which the government aims to deploy nearly 4,000km of fibre-optic infrastructure in the southern Patagonia region. Undersecretary Rodrigo Ramirez said: 'We extended the application times in order to provide a more comfortable margin of action to the companies concerned and allow them to adequately elaborate their proposals, changes that in no way alter the award schedule and implementation schedule.' The tender encompasses four stretches: one 450km submarine cable linking Puerto Williams with Puerto Montt, in addition to three terrestrial connections across the Magallanes, Antartica Chilena, Aysen del General Carlos Ibanez del Camp and Los Lagos regions. Regarding the submarine portion of the project, Subtel now invites proposals by 2 August, with applications scheduled to be evaluated until 3 October. The admission of proposals for the three terrestrial links will close on 17 August (to be evaluated until 17 October). TeleGeography notes that Subtel relaunched the auction in May 2017; the regulator shelved the project in October last year, after **Conexiones y Telefonia Austral** was named as the sole company to have submitted a bid for one of the four sections of the network. The Fibra Optica Austral project will require an investment of USD100 million and is slated for completion by 2020.

Miranda-Media, which provides services in the Crimea region, has deployed a 905km fibre-optic network connecting the city of Simferopol (Crimea) to Rostov-on-Don in Russia, following five months of construction work. The new network – with a design capacity of 4Tbps – will be used in

parallel with a 20km submarine line across the Kerch Strait, which was deployed by Miranda-Media in 2014.
Construction work on **Angola Cable's** data centre in the Brazilian municipality Fortaleza has commenced. The USD22.1 million facility will be financed by the Development Bank of Angola, which recently granted USD130 million to the submarine operator for the deployment of the **Monet** and **South Atlantic Cable System (SACS)**. As previously announced by TeleGeography's Cable Compendium, Angola Cables completed the marine survey for the SACS system in April this year. SACS is a 40Tbps cable – 6,165km in length – with four fibre pairs that will connect Angola to Brazil, linking Africa and the Americas; the cable is expected to be RFS by mid-2018. The 10,556km Monet system, meanwhile, is currently designed to deliver over 60Tbps of capacity between the Brazilian cities of Santos and Fortaleza and Boca Raton, US. Construction of the six-fibre-pair system is currently underway, and is expected to be completed in the second half of 2017.
Lastly, North-eastern US fibre provider **FirstLight** has entered into a definitive agreement to acquire US-based fibre products provider **186 Communication**, which operates fibre networks in Massachusetts, New Hampshire and Vermont, for an undisclosed sum. Upon completion of this deal and FirstLight's other pending acquisition – of **Finger Lakes Technologies Group (FLTG)** (announced in April this year) – the company will operate approximately 14,000 route miles of high-capacity fibre-optic network connecting nearly 8,000 locations and twelve data centres across the Northeast. The transaction is expected to close at the end of 2017, subject to customary regulatory approvals.
We welcome your feedback about the **Cable Compendium**. If you have any questions, topic suggestions, or corrections, please email **editors@commsupdate.com**
https://www.telegeography.com/products/commsupdate/articles/2017/07/14/cable-compendium-a-guide-to-the-weeks-submarine-and-terrestrial-developments/

Câble Metiss – Airtel Madagascar rejoint le consortium

15.07.2017 |

Le comité du pilotage du câble Metiss, pour MElting poT Indianoceanic Sub marine System a accepté l'arrivée de deux nouveaux investisseurs dans le c onsortium lors de sa réunion des 3,4 et 5 juillet à Johannes-
burg, en Afrique du Sud.. Il s'agit de Airtel Madagascar et Belgacom internat ional carrier services (BICS). Ce qui porte le nombre d'opérateurs de la régi on à dix, et renforce la viabilité du projet.
Ce réseau en fibre optique sous
marin a été présenté par un consortium d'opérateurs de la région, dont Emt

el et CEB FiberNET Co Ltd de Maurice, Blueline et Telma de Madagascar, Ca nal + Telecom, société réunionnaise de radiotéléphone, Telco OI (Only) et Z eop de La Réunion. Le projet a été présenté officiellement le 15 décembre 2 016 devant la commission de l'océan Indien. Patrick Pisal-
Hamida, le président du comité de pilotage de METISS et directeur général du groupe Telma, avait présenté plus en détail le projet, en soulignant nota mment sa contribution à la croissance comme à l'amélioration des services publics.

Lova Rafidiarisoa
http://www.lexpressmada.com/blog/actualites/cable-metiss-airtel-madagas%C2%ADcar-rejoint-le-consortium/

L'Express DE MADAGASCAR

COMESA – Les opérateurs en formation



15.07.2017

Afin de pouvoir s'attaquer à des marchés d'envergure continentale, les producteurs bénéficieront de deux jours de séance de renforcement de capacité.

Renforcement. L'ouverture officielle de la formation des opérateurs économi ques au sein du Comesa Business Council (CBC) a été annoncée hier à l'hôt el Carlton Anosy. Elle fait suite à la signature de l'accord tripartite sur la zon e de libre échange (ZLE), regroupant les blocs économiques du Comesa, de la Communauté de l'Afrique de l'Est ainsi que de la Communauté de dévelop pement de l'Afrique Australe (Sadc).
L'évènement se présente comme étant une fenêtre d'ouverture pour les act eurs économiques du pays dans cette zone de libre échange.

Norme et qualité

« C'est une occasion qui se présente à nous pour renforcer nos capacités en matière de production, de transformation et surtout d'échange commercial », a souligné Nourdine Chabani, ministre de l'Industrie et du développemen t du secteur privé.

«
On n’a de cesse de dire que Madagascar a du potentiel, cependant, dès lors que nous n’avons ni les compétences ni le marché pour l’exploiter, les effort s seront vains », a-t-il enchaîné.
Raison pour laquelle cette initiative de formation a été initiée pour les opéra teurs économiques du secteur privé, afin que ces derniers puissent fournir u n service et des produits de qualité, suivant les normes requises dans ce ma rché de libre échange. « Ces normes seront surtout axées sur la qualité sani taire et phytosanitaire des produits alimentaires que ces opérateurs propos eront sur ce marché d’envergure », a expliqué le secrétaire général du CBC.
Par ailleurs, les relations B to B entre les producteurs et les acheteurs seron t aussi abordées durant ces deux jours de renforcement de capacité, initié p ar le Comesa Business Council. Sans oublier la collaboration avec la Commis sion de l’océan Indien (COI) afin d’élargir au maximum la zone de marché e xploitable pour ces opérateurs nouvellement formés.
« Tout a été fait pour faciliter et valoriser les activités des opérateurs, en leu r attribuant le certificat HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point), qui n ’est autre qu’une méthode de maîtrise de la sécurité sanitaire des denrées a limentaires suivant les normes internationales », a conclu le secrétaire géné ral du CBC.
Harilalaina Rakotobe
http://www.lexpressmada.com/blog/actualites/comesa-les-operateurs-en-formation/

L'express de Madagascar du 19/072017

MAURICE

Deux avions ont failli entrer en collision

Un accident aérien a été évité de justesse, le vendredi 14 juillet, d'après le journal The Aviation Herald. Selon l'article mis en ligne, dimanche, deux avions étaient sur le point de se percuter dans l'espace aérien de Maurice.

Il s'agit de l'Airbus A380-800 d'Emirates opérant le vol EK-703 et de l'Airbus A330-200 d'Air Seychelles qui assurait le vol HM-54. Le premier a quitté Dubaï et faisait route vers Plaisance tandis que le second, en provenance de Plaisance, avait mis le cap sur Mahé.

L'incident aurait été causé par une mauvaise interprétation des consignes de la tour de contrôle.

Une vidéo retraçant la trajectoire de l'avion d'Emirates et de celui d'Air Seychelles a été postée sur YouTube.

© *lexpress.mu*



Video montrant l'avion d'Emirates et celui d'Air Seychelles se frôlant le 14 juillet.

TÉLÉCOMMUNICATION

Deux investisseurs rejoignent le projet METISS

Les 3, 4 et 5 juillet derniers, les opérateurs de télécommunications, membres de l'association METISS, ont tenu leur 10e comité de pilotage en Afrique du Sud.

Le projet METISS (MEIting poT Indianoceanic Submarine System), présenté en décembre dernier au secrétariat général de la COI, consiste en un câble sous-marin de 3 000 km, reliant Maurice, La Réunion et Madagascar à la côte Est de l'Afrique du Sud. Il est évalué à 40 millions d'euros pour une capacité totale de 24 000 Gigabits par seconde.

Les membres du comité de pilotage ont accepté à l'unanimité l'arrivée de deux nouveaux membres investisseurs : Belgacom International Carrier Services (BICS) et Airtel Madagascar, portant ainsi le nombre d'opérateurs impliqués dans le projet à dix et renforçant sa viabilité.

Les opérateurs signataires de la convention METISS n'excluent pas d'accueillir encore de nouveaux investisseurs intéressés. Ils invitent d'ailleurs les autres opérateurs de la région à rejoindre le projet.



PHOTO : JIR

Le projet METISS consiste à installer un câble sous-marin de 3 000 km.

Pour rappel, à La Réunion, Canal+ Telecom, SFR Réunion, Telco OI (Only) et Zeop font déjà partie des opérateurs investisseurs.

Pré-selection

Un dépouillement des offres constructeurs a été effectué, parmi lesquelles trois ont été retenues et donneront lieu à une revue détaillée lors du prochain comité de pilotage.

En vue de l'atterrissement du câble en Afrique du Sud, plusieurs partenaires ont été présélectionnés. Les travaux pourront commencer une fois la pré-sélection terminée. Quant à la mise en service du fameux câble, elle est prévue dans le courant du premier semestre de 2019. De quoi améliorer le débit des internautes réunionnais, qui en ce moment fait des siennes à cause des travaux en cours sur le câble SAFE.

© JIR

LA RÉUNION

L'éruption connait des hauts et des bas

Selon l'observatoire volcanologique du piton de la Fournaise, La Réunion, l'éruption, qui a commencé voici quatre jours, a connu aujourd'hui une phase de reprise avant de rebaisser en intensité.

L'éruption débutée le 14 juillet à 00h50, heure locale, se poursuit. Après une nouvelle phase d'augmentation pendant la nuit du 16 au 17 juillet, l'intensité du trémor volcanique (indicateur de l'intensité éruptive en surface) a diminué entre 7h et 13h, heure locale avant de connaître de nouveau des phases de fluctuations importantes.

Ces variations dans l'intensité du trémor sont classiquement enregistrées lors des premiers jours d'éruption du Piton de la Fournaise et correspondent à la formation du cône éruptif en un seul point. Ce cône éruptif subit des phases de construction et d'effondrements de paroi qui modifient sa morphologie et la pression en son centre, expliquant ces variations de trémor.

© JIR

TIC & TELECOM

Airtel Madagascar et Belgacom International Carrier Services rejoignent le consortium du câble METISS

13 juillet 2017



- (Agence Ecofin) - Ils sont désormais dix, les opérateurs qui forment le consortium du câble sous-marin de fibre optique baptisé MElting poT Indianoceanic Submarine System (METISS). Réunis au sein du comité de pilotage de l'entreprise, les 3, 4 et 5 juillet dernier à Johannesburg, en Afrique du Sud, Emtel et CEB FiberNET Co Ltd de Maurice, Blueline et Telma de Madagascar, SRR, Telco OI (Only) et Zeop de La Réunion et Canal + Telecom ont accepté à l'unanimité, d'accueillir dans le groupe, Airtel Madagascar et Belgacom International Carrier Services.

 Dans les prochains mois, il n'est pas exclu que de nouveaux opérateurs manifestent aussi leur volonté de rejoindre le consortium METISS dont l'ambitieux projet de câble sous-marin de fibre optique contribuera, selon Madi Hamada (photo), le secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien (COI), à l'émergence d'une « *nouvelle donne économique* » dans l'Océan Indien.

 Le 15 décembre 2016, lors de la cérémonie de présentation officielle de cette nouvelle infrastructure télécoms au COI, Patrick Pisal-Hamida, le président du comité de pilotage de METISS et directeur général du groupe Telma, avait à nouveau indiqué que sa réalisation coûterait près de 75 millions d'euros.

Longue d’environ 3 500 km, la nouvelle autoroute de fibre optique qui bénéficie du soutien financier de l'Union européenne et de l'Agence française de développement (Afd), reliera Maurice, la Réunion et Madagascar, au continent africain, pour se connecter aux autres câbles internationaux.

Son entrée en service est prévue pour 2018.

Muriel Edjo

Lire aussi:

http://www.agenceecofin.com/operateur/1307-48813-airtel-madagascar-et-belgacom-international-carrier-services-rejoignent-le-consortium-du-cable-metiss

Biodiversité

Agence comorienne de Presse (HZK-Presse)

Les acteurs de la biodiversité régionale dans nos murs

14/07/17

Moroni, vendredi 14 juillet 2017 (HZK-Presse) – ***Les différentes parties prenantes du projet régional de la Biodiversité de la Commission de l'Océan Indien (COI) se sont réunis en atelier technique du 10 au 11 juillet et ont tenu le troisième comité de pilotage le mercredi 12 juillet.***

L'objectif principal de ce comité de pilotage était d'étudier les voies et moyens de pérenniser les projets retenus par la COI-UE au cours d'un appel à proposition et ainsi que le suivi permanant dans les pays de Ouest de l'océan indien (Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles, Kenya, Tanzanie) et la validation et l'acceptation définitives des projets retenus respectivement dans les pays cités plus haut. En effet une trentaine d'entités issues de la société civile de la région océan Indien occidentale (OIO) vont bénéficier d'une enveloppe totale de 2,4 millions d'euros.

Cette attribution de subventions a été le résultat d'un processus compétitif initié par le Projet, financé par l'Union européenne (UE) et mis en œuvre par la Commission de l'océan Indien. L'objectif du projet étant entres autres de renforcer les capacités nationales et régionales à tous les niveaux, dans la gestion de la biodiversité et des écosystèmes côtiers, marins et insulaires afin de contribuer à la préservation et l'utilisation durable des ressources pour le bénéfice de la population.

Pour Mme Gina Bonne, la chargée de mission en charge du volet Biodiversité au sein de la COI, il s'agissait surtout de voir comment, dans quelle mesure, le projet allait relever les défis liés à la fin du projet, prévu officiellement en mars 2018. Aussi, l'enjeu principal aura été de définir la stratégie de pérennisation des activités notamment au moyen de réseautage.

Si la région de l'Afrique de l'Est et de l'océan Indien est riche en biodiversité, et notamment en espèces endémiques, il a été constaté cependant que cette richesse est de plus en plus menacée en raison de facteurs tels que la pression démographique et l'urbanisation, la surexploitation des ressources, la dégradation des sols, l'introduction d'espèces exotiques envahissantes et les effets des changements climatiques.

Au cours de son intervention, le directeur national de l'Environnement M. Elamine Y. Mbechezi n'a pas manqué de rappeler les efforts consentis par les Comores pour valoriser cette biodiversité et cela par la mise en place progressive d'un réseau national d'aires protégées.

On aura noté que malheureusement, la société civile de notre pays n'a pas pu accéder au Fonds dédié à l'appel à propositions, dû semble-t-il à l'absence de solidité des dossiers présentés. Et comme le dit l'adage « mlozi nde wulowo cha tsi mbimi za misi ». On fera mieux, la fois prochaine.

Mmagaza

Agence comorienne de presse (HZK-Presse)

UNDP/GEF

Atelier sur la biodiversité et la gestion des zones côtières

La mise en œuvre du projet "Intégration de la biodiversité dans la gestion des zones côtières de la République de Maurice" fait l'objet actuellement d'un atelier à l'hôtel Ravenala Attitude à Balaclava.

Le projet, estimé à USD 4,66 M et étalé sur cinq ans, sera mis en œuvre par le ministère de l'Économie océanique, des Ressources marines, de la Pêche et des Services maritimes et financé par la Global Environment Facility. L'agence de mise en œuvre est le Programme des Nations unies pour le développement. Les autres partenaires sont l'Institut d'océanographie de Maurice, l'Assemblée régionale de Rodrigues et les organismes responsables de l'environnement, de la pêche, du tourisme, de l'agriculture et du développement physique.

Lors de l'atelier ce matin, les 75 participants présents devaient être introduits aux objectifs et aux résultats attendus du projet. Le but de l'atelier est d'avoir des séances de travail avec toutes les parties concernées en vue de passer en revue et de procéder à des mises au point sur les résultats stratégiques, les activités et les indicateurs de performance.

Economie océanique

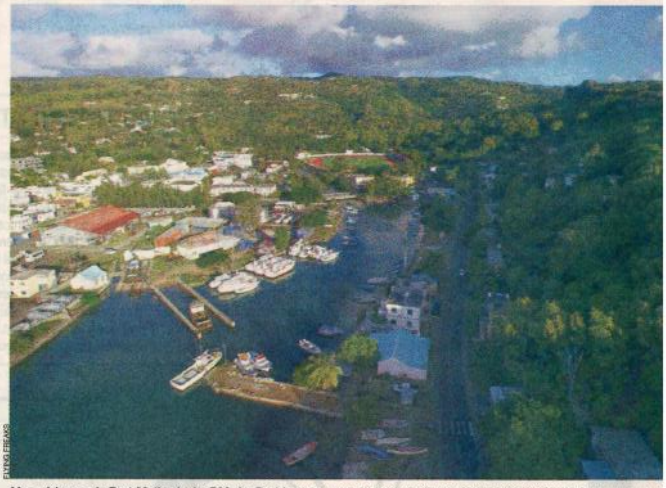
PAGE 6 • l'express du jeudi 20 juillet 2017 • www.lexpress.mu

Économie

RAPPORT DE LA BANQUE MONDIALE

Économie bleue : l'heure pour Maurice de se jeter à l'eau

Le rapport de la BM sur l'économie océanique sera analysé aujourd'hui. Il dresse une liste de projets potentiels pour que ce secteur ait un rôle plus conséquent dans le développement de l'île. Parmi ceux-ci, la réhabilitation du lagon et le seafood hub.



Vue aérienne de Port-Mathurin. La BM cite Rodrigues comme l'exemple à suivre en matière d'aménagement marin

THE *Ocean Economy in Mauritius: making it happen, making it last.* Tel est le nom du dernier rapport complet de la Banque mondiale (BM) sur le potentiel de Maurice à développer l'économie bleue. Il a été soumis au ministère des Finances au début du mois par Mark Lundell, directeur régional de la BM pour le Mozambique, Madagascar, Maurice, les Comores et les Seychelles. Ce document de 50 pages sera au cœur d'une réunion de haut niveau prévue aujourd'hui, à Port-Louis, entre la *World Bank Task Team* et les représentants du ministère des Finances, celui de l'Économie océanique ainsi que du National Ocean Council.

Le rapport dresse un état des lieux des activités économiques existantes mais recommande également une liste de projets potentiels connus et moins connus, réalisables à court et moyen terme. Des recommandations pour que ce secteur puisse jouer un rôle plus important dans le développement du pays. En voici un condensé.

Réhabiliter le lagon

Investir dans la réhabilitation et la conservation du lagon ne pourra être que bénéfique pour la pêche durable à petite échelle et pour l'industrie touristique. «*Des barrières de corail et des lagons en forme servent de défense côtière vitale contre les tempêtes et l'érosion des plages*», note le rapport.

Pour cela, les auteurs du document recommandent un aménagement de l'espace maritime, une atténuation des sources terrestres de pollution, tout comme une attention particulière aux questions sociales découlant de l'effort réduit de la pêche dans le lagon. La BM cite Rodrigues comme l'exemple à suivre en matière de réhabilitation du lagon et de l'aménagement maritime. Précisant que Maurice lui a déjà emboîté le pas pour ce qui est de la gestion de la pêche à l'ourite.

Moderniser la flotte des bateaux de pêche

Le rapport relève une production en baisse de la pêche au banc – coopération entre les opérateurs en termes de technologie de pêche, de sécurité en mer, de logistique et de marketing pour les exportations. Une surveillance maritime accrue réduira la pêche illégale et fera asseoir la juridiction mauricienne sur ces zones de pêche éloignées.

L'aquaculture

Pour les auteurs du rapport, Maurice peut accroître son industrie aquacole considérablement avec l'élevage d'invertébrés aquatiques comme des huîtres, des crabes et des concombres de mer. L'élevage en cage de poissons est aussi recommandé.

Toutefois, les auteurs font ressortir que l'expansion de ce secteur «*pourrait être le scénario de développement le plus difficile à atteindre*» en raison de la superficie restreinte de nos lagons, qui signifie que l'extension devra se faire hors lagon, dans des sites plus exposés. Les risques et les coûts opérationnels deviendront alors beaucoup plus élevés et le financement sera plus difficile. La BM fait également ressortir la faible performance économique de la grande ferme d'aquaculture existante.

Seafood Hub

Moins de 10 % du thon débarqué ou transbordé à Port-Louis est pêché dans les eaux mauriciennes, indique la BM. L'important *seafood hub*, écrit-elle, dépend donc des importations. Les investissements en vue d'accroître la productivité du port et des infrastructures de pêche peuvent améliorer l'avantage comparatif du pays comme une plateforme régionale pour les fruits de mer.

Les flottes de pêche existantes pourraient alors augmenter leur utilisation du port et débarquer plus de cargaisons de matières premières pour la transformation de poisson. Et étendre leur approvisionnement en services et fournitures. Les flottes basées à Maurice étendent également leur développement pour prendre avantage des marchés du thon frais à travers des dessertes aé- pour le terminal de conteneurs

- Une seconde jetée pétrolière à Fort-George
- Une digue avec un nouvel *Island Container Terminal*
- Un terminal pour les bateaux de croisières
- Une nouvelle jetée et un parc de réservoirs pétroliers à Albion
- Une digue au Caudan pour héberger des activités nautiques

Les réserves de la BM

- La jetée pétrolière à Albion et à Fort-George.

Le retour en investissement public sera relativement bas à cause de la politique publique de tarification. Toutefois, ces facilités devraient attirer des investissements privés significatifs qui autrement ne seraient pas venus à Maurice.

- L'Island container terminal et le terminal pétrolier d'Albion.

Ces deux projets «*nécessitent des études approfondies et il faut prendre en compte l'option de les entreprendre sous un partenariat public-privé*», écrit la BM.

Zone économique spéciale de Riche-Terre

Ce projet qui ne tombe pas directement sous la tutelle de la Mauritius Ports Authority peut devenir un centre névralgique des activités de distribution liées au port.

Énergie

Avec ses deux millions de

Ces énergies renouvelables peuvent contribuer considérablement à réduire notre dépendance sur les importations de fioul. Selon la BM, la *Mauritius Renewable Energy Agency* coordonne et se charge de la promotion des investissements dans ce secteur émergeant. On apprend notamment que cette agence fraîchement créée a déjà attiré un financement de démarrage pour un mini réseau d'énergie houlomotrice. Ou encore la signature d'un accord bilatéral avec l'Australie pour le développement de cette source d'électricité.

Concernant l'énergie éolienne, un appel à manifestation d'intérêts pour une ferme offshore de 10 à 20 mégawatts est rédigé actuellement. Le Mauritius Oceanography Institute a également développé une base de données marémotrice régionale. Un projet pilote devrait voir le jour avant la fin de l'année.

Climatisation à partir de l'eau de mer

Le projet de *Deep Ocean Water Applications* (DOWA) annoncé depuis le précédent gouvernement consiste à refroidir des bâtiments à Port-Louis à partir de l'eau de mer. Selon la BM, un projet pilote qui pourrait réduire la demande en électricité de 2 à 4 %, est considéré.

Toujours d'après les auteurs du rapport, ce projet a le plus

temps un audit des coûts bénéfices du projet.

Technologies de la communication et de l'information (TCI)

L'océan soutient le secteu des TCI de trois façons. D'abor à travers le réseau global de câbl sous-marin qui fournit l'Inte net. Après le *Cable and Wirele Trans Indian Ocean* de Durba (de Zanzibar pour Rodrigues puis le SAFE (premier câble d fibre optique) en 2002 et le r seau LION-1 en 2009, Mau rice prévoit d'investir dans deu câbles additionnels. Mais la B est d'avis que Maurice doit êt plus ambitieux.

En deuxième lieu, la BM e time que Maurice, avec son abor dance d'eau froide profonde proximité du rivage, est un ca didat évident pour héberger, e offshore, des centres de donné flottants comme les *Google Barg* ou sous-marins, à l'instar du *Proj Natick* de Microsoft. La logique d ces infrastructures est de réduire l coûts de loyer et de climatisation deux aspects considérables du buc get d'un centre de données.

Pour finir, la BM recommand que le pays étende ses services m biles cellulaires – qui représente la plus grosse part du secteu des TCI à travers le monde offshore, pour des marins, d croisiéristes ou autres touriste ainsi que des pêcheurs.

Note

Rapport de la Banque mondiale

Économie océanique : attention danger

Investir dans l'économie océanique vaut largement la chandelle. C'est ce qu'indique la Banque mondiale dans son rapport intitulé : « *The Ocean Economy in Mauritius : Making it happen, making it last* », qui vient d'être soumis au gouvernement.

Mais, il faut faire gaffe et ne pas se lancer dans des initiatives qui risquent de tout détruire. Développer l'économie océanique, cela fait plus de 15 ans qu'on en parle à Maurice, mais dans les faits, ce nouveau secteur d'activité n'a jamais décollé, faute d'initiatives concrètes et valables. « *Permettre au secteur d'atteindre son vrai potentiel demande une réduction de la surexploitation et du stress environnemental dans les lagons et dans les zones de pêche côtières, une gestion prudente du développement des ressources sous-utilisées comme les grands bancs de pêche et un climat accru d'investissement pour l'aquaculture et le* Seafood Hub », peut-on lire dans le rapport des experts de la Banque mondiale.

Les chercheurs de cette institution estiment qu'un investissement additionnel de Rs 11,5 milliards sur 10 ans permettra d'accroître les revenus actuels de ce secteur de Rs 13,3 milliards par an et générera 3 500 emplois additionnels. Pour y parvenir, des mesures s'imposent et vite. Cela commence par une « *Ocean Delivery Unit hautement qualifiée* » sous le ministère de l'Économie océanique, voire le Bureau du Premier ministre. Celle-ci veillerait à la formulation des politiques et de leur mise en application. Un plan d'action détaillé devra être développé et un nouveau cadre légal s'impose pour permettre au secteur de s'accroître tout en préservant l'écologie.

Au niveau de la formation, des efforts additionnels sont requis pour qu'il puisse y avoir une main-d'œuvre qualifiée et efficace. Le lagon devra être réhabilité, car la surpêche, l'usage de pesticide pour l'agriculture et la pollution urbaine ont causé beaucoup de dégâts et risquent d'impacter négativement le secteur. Si rien n'est fait pour renverser la tendance, le secteur de la pêche risque de mourir d'une belle mort.

Actuellement, la pêche et la transformation des poissons, plus spécifiquement le thon, représente environ 1,5 % du Revenu National Brut. Le secteur emploie 22 000 personnes et rapporte Rs 20,3 milliards par an représentant 22 % des exportations mauriciennes.

Patrick Hilbert
p.hilbert@defimedia.info